

"Tous nos parcours balisés"

- **7 PARCOURS** : 2 verts, 2 bleus, 3 rouges et 2 montées sèches.
- **3 POINTS DE DÉPART** : Superdévoluy, La Joue du Loup et Le Col du Festre.

Parcours #1 - Cascade de Saute Aure

Parcours #6 - Le Plateau de Bure

Parcours #4 - La Crête des Baumes

Parcours #9 - La Forêt de Malmort

Parcours #8 - Les Étroits

Parcours #2 - Le Tour des Aiguilles

Parcours #5 - La Crête d'Âne

Parcours #3 - La Montée du Chauvet

Parcours #7 - Montée Sèche du Pierra

"Infos secours"

Brigade de Saint Etienne en Dévoluy - Tél. 17 ou 04 92 58 82 08

Pompiers - Tél. 18 ou 112

OFFICE DE TOURISME DU DÉVOLUY

Maison du Dévoluy - Le Pré - 05250 LE DÉVOLUY

Tél. 33(0)4 92 58 91 91 - ot@ledevoluy.com

www.ledevoluy.com



#1



Nouveauté

Parcours trail dans le Dévoluy

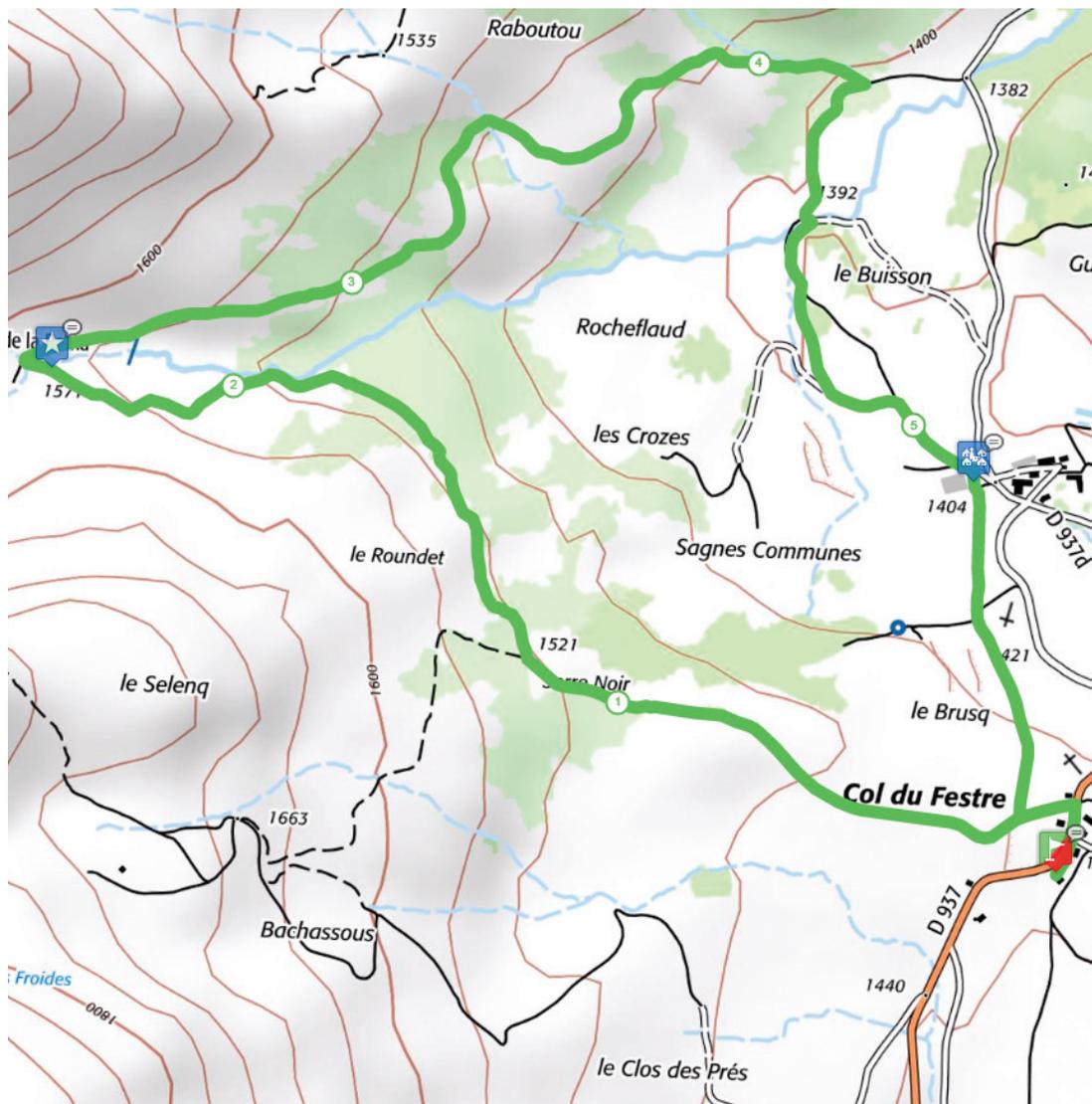


Parcours #1

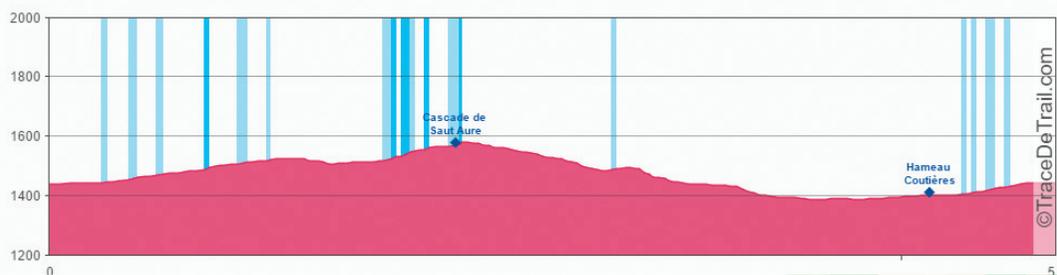
Cascade de Saute Aure

- **Difficulté** : facile
- **Longueur** : 6 km
- **Durée** : 45min à 1h30
- **Dénivelé +** : 215m

Aperçu du parcours :



Dénivelé du parcours :



Caractéristiques du parcours :

Boucle - Altitude maxi : 1580m - Altitude mini : 1388m
Plus longue montée : 90m - Plus longue descente : 200m

TRACE DE *trail*.fr

Description du parcours :

Parcours débutant ou familial permettant de découvrir la cascade de Saute Aure. Vous traverserez l'alpage de Serre Noir avant d'atteindre rapidement la cabane de la Rama, un joli coin de montagne formé par les barres rocheuses d'où se jette la cascade de Saute Aure.

Itinéraire à suivre :

Au départ de la Maison du Col du Festre, prenez une partie du GR 94 sur 1,5km. Au point 1550, prenez à droite le sentier découverte en direction de la Cascade Saut Aure. Passez à proximité de la Cabane de la Rama et continuez sur le sentier de découverte en direction du Hameau des Coutières. Il vous restera moins d'un kilomètre pour rejoindre le Col du Festre.

Plus d'informations, les traces GPX et topos détaillés, sur le site www.ledevoluy.com dans la rubrique 'Parcours Trail' ou en flashant directement ce QR Code :



Carte n° 3337 OT

© IGN - Paris 2016 - autorisation n° 5016-023

IGN